

LA SÉLECTION N'EST PAS UNE OPTION

POUR PLUS DE MOYENS ACCORDÉS À L'ÉDUCATION NON À LA SÉLECTION

NON à la hausse des frais d'inscription des étudiant.e.s non européen.ne.s

L'augmentation des droits d'inscription est une mesure de **sélection par l'argent**. C'est une mesure élitiste, discriminatoire et xénophobe qui n'a en aucun cas sa place dans notre société. Elle s'inscrit dans la poursuite des Lois Asile et Immigration profondément raciste.

LES TARIFS PASSERONT

• 170€ en licence à 2 770€ / • 243€ en master à 3 770€ / • 380€ en doctorat à 3770€

NON à Parcoursup et la réforme du baccalauréat

Avec plus de 49 500 étudiant.e.s sur le carreau, Parcoursup s'avère bel et bien être une **plateforme sélective**, qui a privé bon nombre de lycéen.ne.s d'études supérieures. De plus, les problèmes liés à Parcoursup sont nombreux : mauvaise orientation, pas d'ordre dans le classement des vœux, listes d'attente, délais effarants, etc.

Le gouvernement doit prendre ses responsabilités et réinvestir dans la formation des jeunes.

UN SEUL PRÉREQUIS POUR ACCÉDER À L'UNIVERSITÉ LE BACCALAURÉAT



Les réformes révoltantes s'inscrivent dans une logique déjà présente de manque de moyens : d'enseignant.e.s, de salles, de suppression de TD, de décalage d'examens, de locaux dégradés, insalubre...

L'éducation n'est pas une marchandise.

**Tous et toutes en grève et en manifestation
le mardi 5 février 2019 !**

Les enseignant.e.s et étudiant.e.s rassemblé.e.s en assemblée générale le jeudi 24 janvier.

LES RÉFORMES BLANQUER : CADEAUX EMPOISONNÉS ... CE QUI VOUS ATTEND VRAIMENT !

1. Une Réforme du Lycée Général et Technologique menée au pas de courses : après Parcours Sup le Bac 2021 !

Une réforme menée tambours battants alors que les informations sont distillées au compte-goutte :

- **Les élèves de 2nde** vont devoir se déterminer au 2ème trimestre sur 4 choix de spécialité alors même que certaines spécialités demeurent nébuleuses puisque que les nouveaux programmes ne seront connus que courant janvier.

- **Les spécialités** : elles ne seront pas proposées par chaque lycée mais sur un bassin

- **Un véritable casse-tête !!** L'élaboration de la nouvelle structure du lycée ne pourra être mise en œuvre que lorsque les lycées connaîtront la dotation horaire globale. Information d'autant plus importante qu'elle va déterminer la possibilité de financement des options, des groupes à effectif réduit, des heures assignées à l'orientation...

2. Des programmes élaborés dans l'urgence et sans véritable concertation

Les projets de **programmes sont passéistes et élitistes**. Et pour l'instant seuls ceux de Seconde et de Première sont connus mais rien sur les programmes de Terminale. Comment choisir dans ces conditions ?

3. Une baisse des « choix des possibles » pour les élèves

Des élèves de 15 ans vont devoir faire des choix de spécialité dès le 3^{ème} trimestre de Seconde, choix qui détermineront amplement les possibilités d'orientation post-bac via les fameux « attendus » de Parcours Sup.

Système terriblement anxiogène, **plus le droit au doute, plus le droit de ne pas savoir...**

Cette réforme n'augmente pas le "choix des possibles" pour les élèves... au contraire, elle les restreint, puisqu'ils ne pourront conserver en Terminale que 2 spécialités sur un choix de 3 en Première.

Ce système sera évidemment **ingérable en termes d'emplois du temps et d'utilisation des locaux** ! Où est la véritable liberté de choix des combinaisons pour les élèves ? En effet, pour un lycée proposant 7 spécialités, il devra envisager 35 combinaisons possibles ! Pour 8 spécialités, 56 combinaisons. Pour 9 spécialités, 84 combinaisons.

4. Un bac plus complexe

Le Bac 2021 permettrait de passer de 12 à 16 épreuves au bac général aujourd'hui à seulement une épreuve de Français en 1ère (en fait, 2 épreuves – écrit et oral) et 4 épreuves en Terminale.

Dans les faits, il faut ajouter :

- la mise en œuvre **d'épreuves communes de contrôle continu** (pour 30 % de la note finale) soit :

o 2 séries d'épreuve en 1ère qui portent sur les enseignements du tronc commun (Hist-géo, les 2 langues et l'enseignement scientifique) soit $2 \times 4 = 8$ épreuves

o 1 série d'épreuve en Terminale sur les enseignements de tronc commun (mêmes enseignements ?) soit $1 \times 4 = 4$ épreuves

- en 1ère, **épreuve sur la spécialité** non conservée en Terminale

- le **Grand oral** en Terminale (préparé sur quelles heures ?)

= 20 épreuves en 2 ans !!

Le BAC général et technologique à la mode 2021 ne débouchera que sur l'évaluation perpétuelle et conduira à la perte du caractère national de l'examen en mettant en concurrence les élèves, les enseignements et les établissements.

La Réforme du Lycée Pro, ou comment tuer la formation initiale professionnelle :

Les Unités de Formation en Apprentissage (UFA) : leur création au sein des Lycées Pro va entraîner le développement de l'apprentissage à la place et au détriment de la formation initiale

Diminutions tous azimuts : en plus de la diminution des volumes horaires, la diminution de la taxe professionnelle va considérablement réduire les moyens des Lycées Pro. C'est la fin des dispositifs innovants permettant aux jeunes de se réconcilier avec l'école et de s'ouvrir sur le monde. En CAP, il reste 10h de cours d'histoire-géo ... par an ! C'est ça viser l'Excellence ?!

Campus d'excellence contre Lycée Pro : les conditions plus favorables pour effectuer leurs études seront réservés aux élèves des quelques rares campus d'excellence. Et les autres ?

Désengagement de l'Etat : à terme, ce sont les collectivités territoriales (+ ou – riches) et les entreprises (+ ou – intéressées) qui récupéreront la formation professionnelle. Pour les élèves, l'horizon des possibles va se réduire au « moins cher » et au plus « utile ».